

1,4



Personnes par voiture en moyenne en France, alors que la plupart offrent 4 ou 5 places².



20 fois

On fait le tour de la terre en une vie, rien qu'en déplacements quotidiens¹.

2%



De la population effective la moitié de tous les voyages en avion³.

93%

Des émissions de CO₂ des déplacements locaux sont dues à la voiture, pour 66 % des trajets⁴.



Mobilité locale et longue distance

CONSTATS ET ENJEUX

— Les modes de transport motorisés nécessitent pour la plupart des énergies fossiles (pétrole, gaz, kérosène) qui se raréfient, demandent de plus en plus d'énergie à l'extraction et produisent des pollutions environnementales considérables.

— La généralisation de la possession d'un véhicule personnel décuple le nombre de voitures en circulation, avec une multiplication de l'énergie dépensée et des matières premières utilisées.

— La voiture reste majoritaire dans les déplacements intra-urbains de moins de 3 kilomètres, bien qu'elle ne soit ni la plus économique, ni la plus rapide.

— Les modes doux (marche, vélo) ainsi que les transports en commun sont encore peu utilisés, malgré leurs faibles impacts environnementaux.

— La voiture électrique n'est ni économique, ni écologique. De plus, elle justifie l'utilisation du nucléaire car elle nécessite d'énormes quantités d'énergie.

— Les déplacements en longue distance se font de plus en plus fréquents. Ils sont dominés par l'avion et la voiture, moyens de transport qui polluent le plus. Le train, qui compte pour 16 % des distances parcourues, ne comptabilise que 9 % de l'énergie finale dépensée et n'est responsable que de 1 % des émissions de CO₂⁶.

Sources

¹E&E, 2013 pour Virage-énergie Nord-Pas de Calais d'après Energie Demain & E&E, 2011

²et ³CGDD, Commissariat Général au Développement Durable, 2010. *La mobilité des français : Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008*, La Revue du CGDD. Déc. 2010, 228p.

⁴E&E, 2013 pour Virage-énergie Nord-Pas de Calais d'après Energie Demain & E&E, 2011

⁵E&E, 2013, pour Virage-énergie Nord-Pas de Calais, 2013. Scénarios de sobriété énergétique et transformations sociétales.

⁶CGDD, Commissariat Général au Développement Durable, 2010. *La mobilité des français : Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008*, La Revue du CGDD. Déc. 2010, 228p.



ACTIONS DE SOBRIÉTÉ INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

- Relocaliser les activités quotidiennes de travail, loisirs, études, achats.
- Recourir à la visioconférence pour réduire les voyages professionnels.
- Redécouvrir le tourisme local et réserver le tourisme international aux longues périodes et voyages exceptionnels.
- Préférer le train à l'avion et à la voiture pour les longues distances.
- Faire appel aux services d'auto-partage plutôt que de posséder son propre véhicule.
- Transporter plus de personnes par véhicule, par le covoiturage notamment.
- Accorder une place sécurisée aux modes doux (vélo, marche, trottinette...) pour s'assurer de leur diffusion.
- Choisir un mode de transport adapté aux usages journaliers et un autre pour les usages exceptionnels.
- Développer l'offre de transports en commun, en particulier augmenter la fréquence et l'efficacité qui sont les deux freins majeurs au changement de comportement.
- Limiter la puissance des véhicules et la gamme de vente disponible.
- Télétravailler à domicile ou dans des tiers-lieux proches du domicile quand cela est possible.

ON A TOUT À Y GAGNER

- Revalorisation des centres urbains, meilleure qualité de vie.
- Sociabilité.
- Economies financières.
- Moins de temps de transport.
- Villes plus sereines et plus calmes, à un rythme moins épuisant.
- Meilleure qualité de l'air.
- Sécurisation de la circulation par les modes doux, meilleur partage de l'espace public, place pour tous (enfants, personnes âgées, handicapés...).
- Bénéfices sanitaires par la réduction des véhicules polluants.



LEVIERS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

- Réduction de la vitesse maximale sur routes.
- Mise en place de péages urbains ou zones de basse émission.
- Politiques globales d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui garantissent une place pour tous et une continuité des modes de transports doux dans l'espace : liaisons entre villes, liaisons entre monuments et lieux clés.
- Transports en commun adaptés à tous les besoins : handicapés, vélo etc.
- Indemnisation kilométrique pour les employés se rendant sur leur lieu de travail en vélo.
- Garages cycles en gare et lieux publics.
- Sensibilisation au tourisme local pour découvrir le territoire proche.
- Développement de commerces et de services de proximité.